

Le président

Suivi par : Ghislaine Monnier
gmonnier@paysdegexagglo.fr

N/Réf : GM/NT/271264
Objet : Arrêt de la collecte itinérante
des "piquants/coupants"



Mesdames, Messieurs les maires
du Pays de Gex

Gex, le 23 juin 2022

Mesdames, Messieurs les maires,

En raison d'une évolution du procédé de collecte par l'éco-organisme national qui collecte et traite les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux et assimilés (la DASTRI), Pays de Gex agglo se voit contrainte de mettre fin à la collecte des déchets piquants/coupants qu'elle organisait jusque-là.

À compter du 1^{er} juillet 2022, les usagers seront donc priés de déposer les déchets piquants/coupants exclusivement en pharmacie, les professionnels des officines ayant été informés de cette évolution.

Vous retrouverez toutes les informations utiles sur le site <https://www.dastri.fr>.

En vous remerciant de votre compréhension et de la bonne transmission de cette information aux usagers.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les maires, mes salutations distinguées.

Pour le président et par délégation,
La vice-présidente déléguée à la gestion
et à la valorisation des déchets

Martine JOUANNET

